



Réf. Farde e-Assemblées : 2421057

N° OJ : 66

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/09/2021

Objet : Subside 2021.- Asbl «La Vie est Bel.ge - Association citoyenne culturelle éducative et sportive - Citoyenneté +» : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2021 ;

Considérant les activités de l'ASBL « La vie est Bel.ge – Association citoyenne culturelle éducative et sportive – Citoyenneté + » ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 10.000 EUR à l'ASBL « La vie est Bel.ge – Association citoyenne culturelle éducative et sportive – Citoyenneté + » à l'article 70008/33202 du budget ordinaire 2021, pour son école de devoirs.

Annexes :